



Lettre Sociale

Europe N°30 de juin 2022

LA SEMAINE EUROPÉENNE DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES DES 16 AU 20 MAI 2022

Le premier principe du **socle européen des droits sociaux** stipule que toute personne dans l'UE a droit à une éducation, une formation et un apprentissage tout au long de la vie inclusifs et de qualité. Quelles mesures sont prises par les Etats membres pour mettre en œuvre des actions visant à soutenir les réformes de l'enseignement et de la formation professionnelle dans une période de changement suite à la pandémie de Covid 19 et aux opportunités nouvelles liées aux transitions numérique et verte. L'Union Européenne soutient les Etats membres dans le domaine de l'Enseignement et de la Formation Professionnelle (EFP) par : **La recommandation du Conseil sur l'EFP pour une compétitivité durable, l'équité sociale et la résilience** qui définit des principes clés pour offrir des possibilités d'apprentissage aux jeunes et aux adultes dans une flexibilité accrue et des possibilités renforcées d'apprentissage en milieu de travail.

La déclaration d'Osnabrück sur l'enseignement et la formation professionnelle pour la transition vers l'économie numérique et verte a

été approuvé par les Etats membres le 30 novembre 2021 et par des partenaires sociaux européens, elle prévoit :

✕ résilience et excellence grâce à un enseignement et une formation professionnelle de qualité, inclusifs et flexibles.

✕ établir une culture d'apprentissage tout au long de la vie

✕ promouvoir la durabilité par le biais de l'enseignement et de la formation professionnels.

✕ un espace européen de l'éducation et de la formation et une dimension internationale de l'enseignement et de la formation professionnels.

Pour développer **des compétences pour les transitions vertes et numériques** la Commission développera un cadre européens de compétences sur l'éducation au changement climatique et au développement durable et une taxonomie pour suivre l'évolution du développement des compétences pour la transition écologique (dans le cadre de la classification ESCO) et mettra à jour le plan d'action pour l'éducation numérique afin de garantir que les compétences numériques soient prises en compte à tous les niveaux d'éducation et de formation. pour une meilleur compréhension des compétences dans l'ensemble de l'UE afin de :

- harmoniser la classification des compétences

- fournir des informations sur les besoins en compétences dans les pays et les secteurs

- orienter les employeur et les demandeurs d'emploi

source Commission européenne/Emploi affaires sociales et inclusion/Compétences et qualifications



UN NOUVEAU CADRE POUR LES TRAVAILLEURS MIGRANTS

L'Union européenne envisage une nouvelle politique pour la migration légale. Elle propose des **initiatives juridiques, opérationnelles** qui

renforceront la coopération avec les pays tiers et amélioreront la

gestion des migrations à long terme dans le cadre de l'approche globale

de la migration définie dans le pacte sur la migration et l'asile. **Le 27**

avril 2022, la Commission européenne a proposé un nouveau paquet " **Migration légale : attirer des compétences et des talents dans l'UE**" l'objectif est de simplifier les parcours légaux des migrants et de réduire la migration illégale; mais aussi de remédier aux pénuries de main d'œuvre comme la santé ou l'hôtellerie-restauration et le tourisme avec **un cadre législatif renforcé pour mieux faire correspondre les compétences et les besoins du marché du travail.**

Afin de fournir un cadre plus efficace pour les voies légales vers l'UE, la Commission propose de réviser la directive sur le [permis unique](#) et la [directive sur les résidents de longue durée](#) .

- **Une procédure simplifiée pour le permis unique** de travail et de séjour combiné rendra le processus plus rapide et plus facile pour les demandeurs et les employeurs. Il permettra aux demandeurs de déposer des demandes à la fois de pays tiers et d'États membres de l'UE et renforcera également les garanties d'égalité de traitement et de protection contre l'exploitation du travail.
- **La révision de la directive sur les résidents de longue durée** facilitera l'obtention du statut de résident de longue durée de l'UE en simplifiant les conditions d'admission, par exemple en permettant le cumul des périodes de résidence dans différents États membres. En outre, la révision renforcera les droits des résidents de longue durée et des membres de leur famille, notamment en améliorant le regroupement familial et en facilitant la mobilité intra-UE.

En moyenne, "**entre deux et demi et trois millions de migrants légaux arrivent chaque année dans l'Union européenne ... contre 150 000 à 200 000 qui arrivent de manière irrégulière**", a déclaré la commissaire aux affaires intérieures, Ylva Johansson. . "**Et nous avons besoin d'eux**", a-t-elle ajouté, en raison des pénuries de main-d'œuvre dans de nombreux secteurs. Par exemple, dans le secteur des soins de longue durée, il devrait y avoir jusqu'à 7 millions d'offres d'emploi pour les professionnels de la santé et les travailleurs sociaux d'ici 2030.

La vice-présidente pour la promotion de notre mode de vie européen, Margaritis Schinas , a déclaré: «Alors que nos États membres sont occupés à gérer l'arrivée de plus de 5 millions de personnes en provenance d'Ukraine, cela n'exclut pas la nécessité de jeter les bases d'une approche durable et commune à la migration de main-d'œuvre pour répondre aux besoins de compétences de l'UE à long terme. Avec les initiatives d'aujourd'hui, nous reconnaissons que la migration légale a un impact positif sur tous les plans : elle donne à ceux qui veulent migrer une opportunité d'améliorer leur situation tout en fournissant des travailleurs plus qualifiés aux pays d'accueil, qui à leur tour stimulent l'économie pour tous.



PLUS DE SOCIAL DANS LES ATTENDUS DE LA CONFERENCE SUR L'AVENIR DE L'EUROPE

Depuis mars 2021 la consultation de la société civile et des citoyens des 27 États membres sur l'**avenir de l'Union européenne**, s'est achevée le 9 mai 2022. Elle

a abouti à 49 propositions qui comprennent plus de **320 mesures** auxquelles l'UE se doit de concrétiser ! La conférence souhaite l'extension du vote à la majorité qualifiée au niveau du Conseil, c'est l'**abandon de la règle de l'unanimité qui existe en matière sociale** (art. 153 du Traité sur le Fonctionnement de l'Union Européenne) sur les thèmes de la **sécurité sociale** et de la protection sociale des travailleurs, la protection des travailleurs en cas de résiliation du contrat de travail, la représentation et la défense collective des travailleurs et des employeurs.

Cette conférence demande le **renforcement de l'Europe Sociale** en proposant de "**renforcer les compétences de l'Union en matière de politiques sociales et à proposer une législation harmonisée pour l'ensemble de l'Union afin de promouvoir les politiques sociales et de garantir l'égalité des droits, y compris en matière de santé**". Elle demande aussi la mise en place "**d'un revenu minimum afin que personne ne soit laissé pour compte**". Les marchés du travail inclusif demandent des mesures pour "**garantir que les droits sociaux soient pleinement protégés et priment sur les libertés économiques en cas de conflits, y compris en introduisant un protocole sur le progrès social dans les traités.**

A partir des initiatives existantes comme "**des salaires minimaux légaux garantissant à chaque travailleur une qualité de vie décente et similaire dans tous les Etats membres**" ou "**une législation de l'UE efficace et proportionnée visant à garantir que les normes de travail décent soient pleinement appliquées tout au long des chaînes**

de valeurs mondiales" Cela demande une meilleur intégration des partenaires sociaux dans la gouvernance de l'UE et un renforcement de la négociation collective sur les lieux de travail. Les institutions européennes dévoileront à l'automne comme elles répondront à ces attentes, de même l'attribution d'un droit de présenter une proposition de directive au Parlement Européen, demande **une révision des traités qui devrait passer par une convention composée de représentants des institutions européennes, des gouvernements et des parlements nationaux.**



source IR Notes 186 du 18 mai 2022

IR Notes 186 – 18 mai 2022
www.irshare.eu